



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN XXIII
AUX SOUVERAINS BELGES,
LE ROI BAUDOIN ET LA REINE FABIOLA****

Jeudi 8 juin 1961

La visite que Nous font aujourd'hui Vos Majestés est pour Nous une cause de joie toute particulière. Elle Nous offre d'abord l'occasion de vous renouveler de vive voix, à quelques mois de votre mariage, les vœux que Nous formions pour vous en cette mémorable circonstance.

Il Nous était, en effet, très agréable de voir les desseins de la Providence se manifester dans la rencontre de vos deux destinées, et de penser qu'allaient s'unir devant Dieu, dans toute la ferveur de leur foi chrétienne, le jeune Souverain si estimé de la vaillante Belgique et la descendante d'une grande et noble famille, riche des meilleures traditions de la catholique Espagne.

L'Espagne ! Que de visions enchanteresses évoque pour Nous Madame, votre patrie d'origine, où Nous eûmes la joie de séjourner à deux reprises il y a quelques années ! Comment pourrions-Nous oublier ces innocents visages d'enfants, rayonnants d'une joie si limpide, cette hospitalité cordiale des populations, et surtout cette profondeur d'esprit religieux se manifestant dans une splendide floraison d'âmes uniquement consacrées à Dieu et à son service ! C'est, en vérité, un spectacle réconfortant et édifiant que Nous a donné votre pays, et il ne s'effacera plus de Notre souvenir.

Et la Belgique ! La nommer, c'est évoquer tout un passé d'honneur, de courage et de persévérant labeur. C'est dire aussi une tradition de fidélité au Saint-Siège qu'il Nous est bien agréable de relever aujourd'hui en présence de Vos Majestés. En cette période de préparation du prochain Concile oecuménique, Nous aimons, en effet, à rappeler avec quel élan unanime les évêques belges participèrent au premier Concile du Vatican, et quel rôle prépondérant joua dans cette illustre assemblée l'archevêque de Malines, qui devint ensuite le cardinal Dechamps. Comment ne pas évoquer aussi la grande figure du cardinal Mercier, admirable fils de l'Église et véritable

symbole de l'âme nationale en des heures qui furent parmi les plus dramatiques de l'histoire de la Belgique ?

Quant à Nous, dès les premières années de Notre sacerdoce, sous la direction de l'inoubliable évêque de Bergame, Mgr Radini Tedeschi, Nous avons eu l'occasion d'entrer en contact avec plusieurs des pasteurs d'âmes et des insignes maîtres de la sociologie catholique de votre pays, où les encycliques sociales des Papes trouvent toujours un si fervent accueil. L'apostolat de coopération missionnaire qui Nous fut confié par la suite Nous amena à visiter personnellement votre chère patrie et Nous mit à même d'apprécier toujours davantage sa magnifique contribution à l'apostolat de l'Église au-delà des mers. Ce ne sont pas seulement, en effet, de grands évêques et d'éminents sociologues que la Belgique a donnés à l'Église : c'est aussi une innombrable armée de missionnaires, auxquels il Nous est doux de rendre hommage. Nous l'affirmons sans crainte : les pages qu'ils ont écrites dans les lointains continents, aux prix de leurs sueurs et parfois de leur sang, restent à jamais inscrites dans les annales de la civilisation chrétienne, pour l'honneur de leur patrie terrestre, et pour l'accroissement et l'édification de l'Église tout entière.

Quel précieux patrimoine religieux et moral vient ainsi, de vos deux nations, s'unir en vos personnes ! Vous avez, Nous le savons, la volonté d'y faire honneur en toute circonstance, dans votre vie privée comme dans votre vie publique, et cette noble résolution constitue, à Nos yeux, le plus beau joyau de votre couronne. À un profond amour pour la Belgique – dont vous partagez tous deux désormais si intimement les joies comme les épreuves, – à un sens élevé de vos devoirs royaux et des responsabilités qu'ils comportent, vous savez joindre un attachement inviolable à Dieu et à sa loi, et l'humble fierté d'appartenir à la sainte Église : voilà, en vérité, la plus sûre garantie d'un règne que Nous souhaitons de tout Notre cœur voir se poursuivre heureux et prospère.

En exprimant ce vœu, Nous aimons à évoquer la belle formule du rite nuptial en usage dans les diocèses de Belgique, et suivant laquelle vous avez vous-même échangé vos serments sous les voûtes nobles et austères de la collégiale de Sainte Gudule « Je te donne, à toi que je tiens ici par la main, ma foi de mariage... » La main dans la main : c'est bien l'image de l'engagement sacré des époux, de la communion sans réticence de deux cœurs et de deux âmes. Mais quel symbole suggestif, aussi, de ce que pourrait être la vie des diverses communautés à l'intérieur de chaque nation, et des différentes nations au sein de la grande famille humaine ! Ainsi tandis que Nous élevons vers Dieu Nos prières et Nos vœux à vos intentions Nous voulons les étendre à toute la Belgique avec la confiance qu'elle sera toujours, grâce à l'entente humaine de tous ses fils et à la haute qualité de ses gouvernants – dont Nous sommes heureux de saluer ici d'illustres représentants, – un facteur d'union, de fraternité et de fructueuse collaboration dans la communauté internationale. Dans ces sentiments et en gage des grâces que Nous appelons en abondance sur vos personnes, sur la famille royale et sur tout le cher et noble peuple belge, Nous vous accordons de grand cœur Notre Bénédiction apostolique.

*AAS 53 (1961), p.364-366.

Discorsi, Messaggi, Colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII, vol. III, p.318-321.

L'Osservatore Romano 9.6.1961 p.1.

La Documentation catholique, n°1355, col.817-820.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n°24 p.1.